



Département du Doubs  
Arrondissement de Montbéliard  
Canton de Maîche

n°2025 – 003

Commune de DAMPRICHARD - 25450  
Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal

## SEANCE DU 13 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 13, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 4 février, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois de février.

Membres en exercice : 16		Secrétaire de séance : Claudine CAGNON
Présents : 15	Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT	
Absents : 1	Christelle DUQUET	
Procurations : 0		
Ayant pris part au vote : 15	Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL, Christine TREDANT	

### Délibération n°2025 – 003 :

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2024 – budget forêts (17202)

L'Assemblée, après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2024, considérant les opérations régulières, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2024, constatant les résultats suivants :

	Résultat du CA 2023	Virement à l'investissement au titre de l'affectation du résultat 2023	Résultats de l'exercice 2024	Restes à réaliser au 31/12/2024	Reports nets	Besoin de financement
Section d'investissement	-20 233.80 €		16 430.60 €	0.00 € 0.00 €	0.00 €	-3 803.20 €
Section de fonctionnement	70 986.49 €	20 233.80 €	47 551.24 €			98 303.93 €

affecte ces résultats comme suit :

<b>Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2024</b>	98 303.93 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	3 803.20 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 - Recette)	94 500.73 €
Total affecté au c/ 1068 :	3 803.20 €
<b>Déficit de fonctionnement cumulé au 31/12/2024 (ligne 002 - Dépense)</b>	
<b>Résultat d'investissement cumulé au 31/12/2024 (ligne 001 – Dépense)</b>	3 803.20 €

Délibéré par l'Assemblée ce jour.

**Suffrages exprimés : 15**

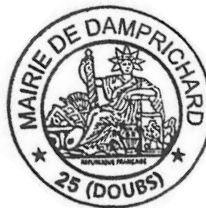
Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,  
La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 18/02/2025  
Reçu en préfecture le 18/02/2025  
Publié le 18/02/2025  
ID : 025-212501936-20250213-2025\_003-DE



Le Maire,  
Anthony MERIQUE :